

« Les risques industrialo-environnementaux perçus par les décideurs d'entreprise »

Etude sur les bassins industriels de Gardanne et de Fos-Berre

Julie Olivero, allocataire (CNRS/PACA)-moniteur CIES, IAE-CERGAM,
OHM Bassin Minier de Provence
julie.olivero@iae-aix.com

Pierre Batteau, directeur de thèse, IAE Aix-en-Provence
pierre.batteau@iae-aix.com



Contexte de la recherche

Evolution du rôle et de la mission des entreprises

- ❑ Développement durable: politiques de responsabilisation des entreprises (Grenelle de l'Environnement, loi NRE, 2001)
- ❑ Pression croissante des *stakeholders* (Freeman, 1984)
- ❑ Dimension spatiale du management stratégique : stratégies territoriales et appropriation du concept de développement durable à travers la perception des « risques industrialo-environnementaux » des entreprises



Remise en cause du modèle de développement des entreprises (profit maximum en un minimum de temps) par les impératifs du développement « soutenable »

Problématique de recherche (1)

- ❑ **Diversité des études** sur la perception des risques (divergence entre experts et profanes): psychologie, sociologie, économie, anthropologie, psychométrie => « évaluateurs et juges de risques subis »
- ❑ Comment l'entreprise apprécie-t-elle les risques qu'elle fait subir à son environnement? Quelle perception/représentation de son interaction avec l'environnement? => « propre juge des risques » (endogènes)



Mieux comprendre le processus de décision en matière de gestion des RIE
à partir du spectre de la perception/représentation

Problématique de recherche (2)

Objectifs de l'étude:

- Théorique: Préciser le modèle conçu à partir de la revue de littérature (slide 6)
- Empirique: Identifier les principaux déterminants de la prise de conscience environnementale au sein de l'industrie à risques

Objets d'étude:

- ❑ Perception et représentation: étape fondamentale dans le processus de décisions (Siegrist, et al., 2005)
- ❑ RIE: interaction permanente entre le « naturel » et l'action humaine (Laufer, 1993)
 - RIE = risques industriels (accidentels) + risques de nuisances (chroniques)
 - Risques « nouveaux », médiatisés => risques de réputation, mise en péril de l'activité
 - Impacts sur l'eau, air, sol/sous sol, faune, flore et déchets

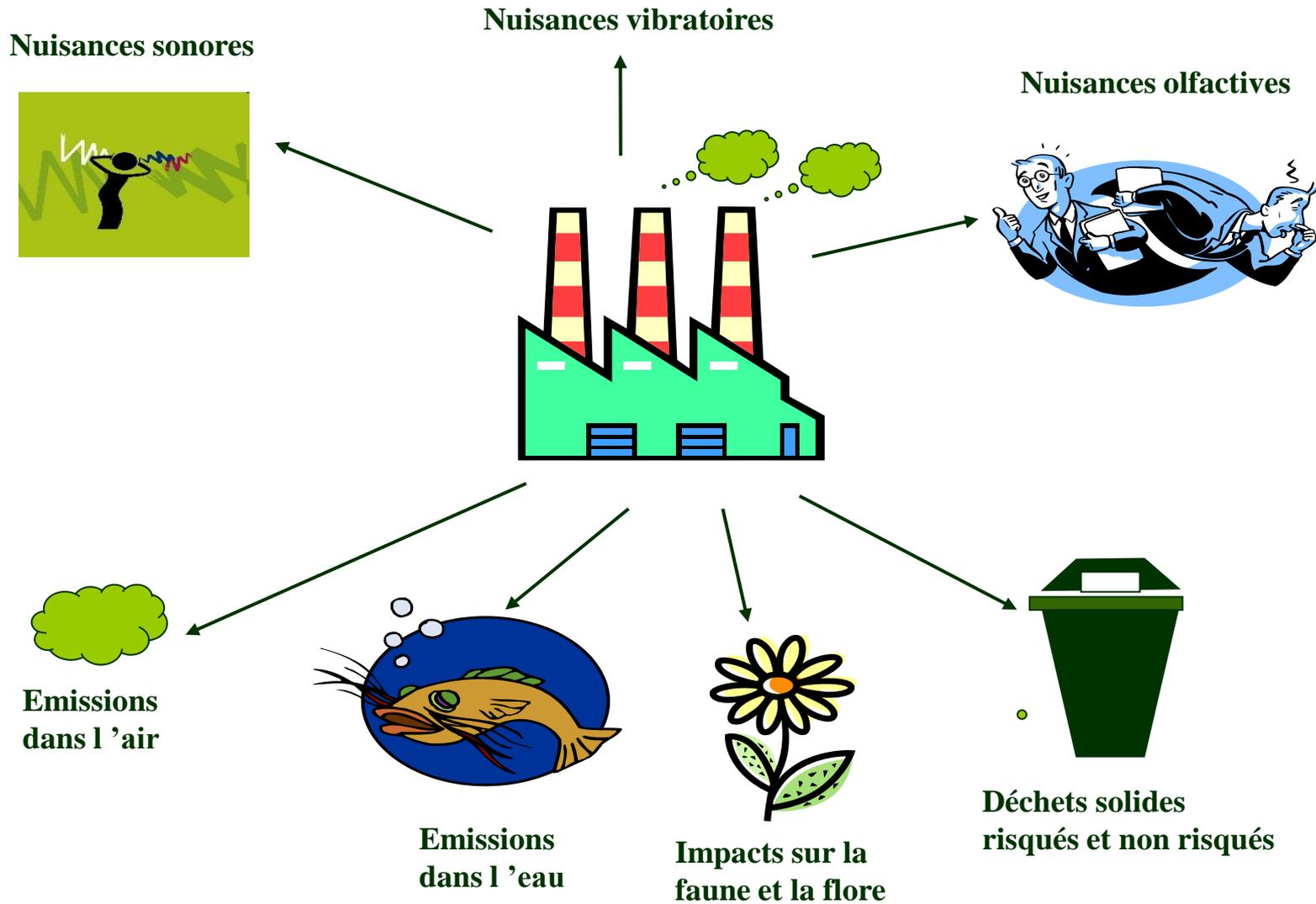


Schéma 1: L'entreprise et ses impacts sur l'environnement , adapté de Martinet et Reynaud, 2004

Le modèle de base

Environnement externe

- Stakeholders réglementaires (DREAL)
- Stakeholders défenseurs de l'environnement (associations, riverains, CL)
- Stakeholders de marché (clients, concurrents)
- Médias
- Contexte économique

Caractéristiques de l'entreprise

- Statut
- Taille
- Culture environnementale
- Niveau de risques
- Expériences de risques
- Pressions des stakeholders organisationnels (actionnaires, salariés)

Caractéristiques du dirigeant

- Valeurs collectives, écologiques, éthique environnementale

↓ ↓ ↓

Perception du RIE

↓

Représentation du RIE

Processus de subjectivation, d'appropriation, et de personnalisation du risque

↓

Evaluation du RIE

↓

Gestion du RIE

Design méthodologique

- **Étude exploratoire qualitative ancrée territorialement:**
 - **Analyse de contenu d'entretiens ouverts (NVivo7)**, réalisés auprès de responsables en matière de gestion des risques et d'environnement (« interface » avec les PP locales)
 - **Analyse de données secondaires** (sites Internet, journaux, rapports entreprises...)

- Elaboration d'un **guide d'entretien** « en entonnoir » autour de 4 thématiques:
 - Les risques dans l'entreprise
 - La stratégie d'entreprise en matière d'environnement
 - Les risques industrialo-environnementaux
 - Les influences sur la prise en compte de l'environnement dans l'entreprise

- **16 entretiens** d'1h30 environ => 8 sur Fos-Berre, 8 sur le Bassin minier de Provence; Mai 2010 - Janvier 2011

Nom de l'entreprise	Bassins d'étude	Secteur d'activité	Fonction de la personne	Effectif (2010)
ARKO (E1)	Bassin Fos-Berre	Métallurgie	Responsable Environnement	4600
RAFFI (E2)	Bassin Fos-Berre	Raffinage	Responsable Environnement	1400
RAFFIN (E3)	Bassin Fos-Berre	Raffinage	Coordinatrice Environnement	400
PETRO (E4)	Bassin Fos-Berre	Pétrochimie	Responsable Environnement	450
PETROS (E5)	Bassin Fos-Berre	Pétrochimie	Ingénieur Environnement	340
CHI (E6)	Bassin Fos-Berre	Chimie	Responsable HSSE	300
CHIM (E7)	Bassin Fos-Berre	Chimie	Responsable HSE	80
ENERG (E8)	Bassin Fos-Berre	Energie	Chef d'unité d'exploitation	36
MICRO (E9)	Bassin Minier de Provence	Microélectronique	Responsable Environnement	3200
			Directeur EHS	
MICROE (E10)	Bassin Minier de Provence	Microélectronique	Responsable Environnement	1200
ENERP (E11)	Bassin Minier de Provence	Energie et produits de base	Responsable Environnement	500
CIME (E12)	Bassin Minier de Provence	Cimenterie	Responsable Développement	125
EXPI (E13)	Bassin Minier de Provence	Extraction pierres	Directeur d'exploitation	70
CHIMIO (E14)	Bassin Minier de Provence	Chimie	Responsable QHSE	60
CIMO (E15)	Bassin Minier de Provence	Cimenterie	Chargée de mission- Service Environnement	7
REGLIS (E16)	Bassin Minier de Provence	Réglisse	Directeur maintenance et projets	30
			Ingénieur conseil en HSE	

Le territoire



■ 2 bassins à problématiques industrielle et environnementale :

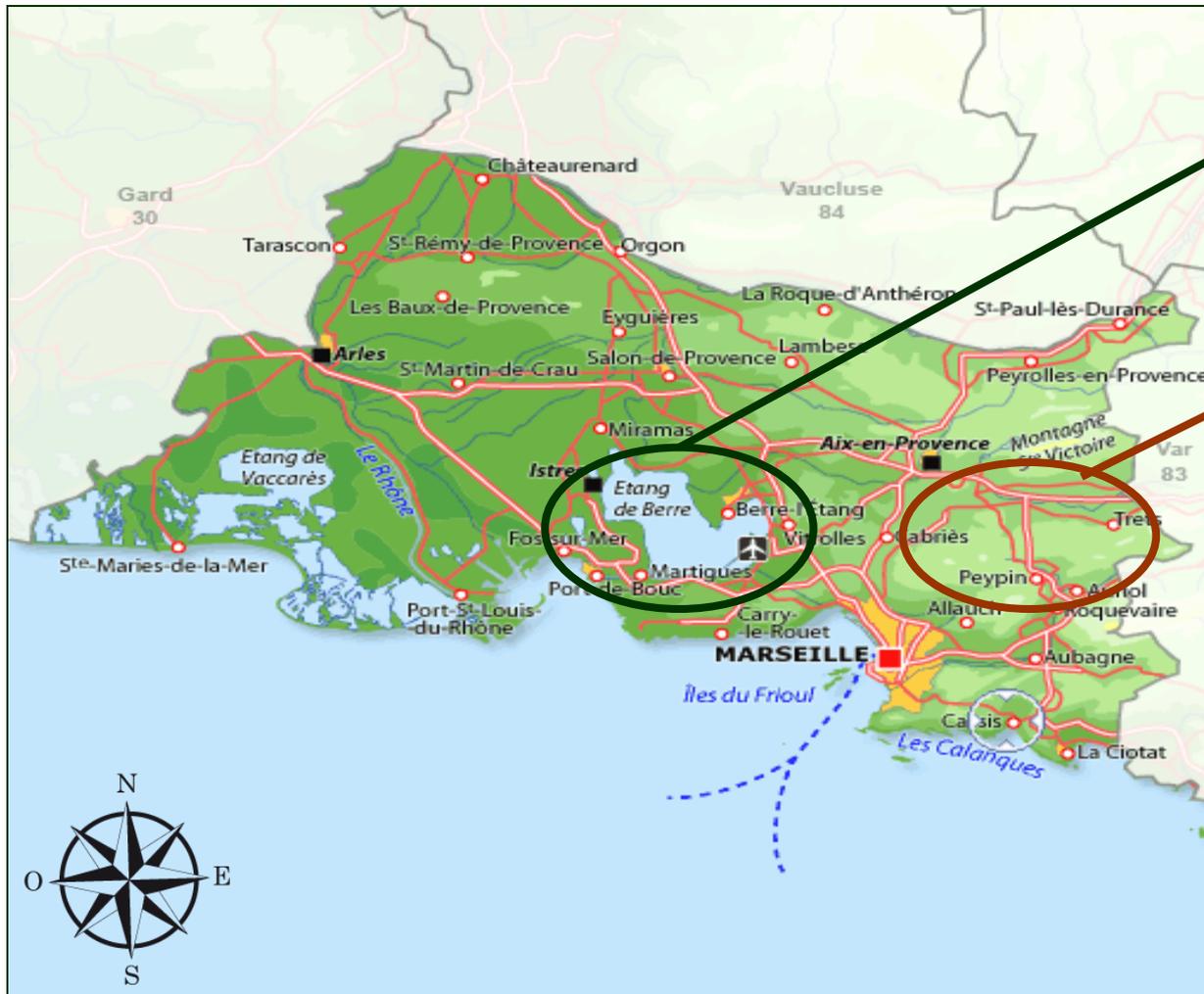
Bassin industrialo-environnemental: *« un espace dynamique de production visant à assurer le rendement optimal de l'industrie lourde par une exploitation intensive des ressources régionales en matières premières, sources d'énergie et main d'œuvre. Historiquement construit par et pour l'industrie lourde et minière, cette concentration d'entreprises génère des externalités aussi bien positives (emplois,...) que négatives (pollutions et risques environnementaux) ».*

■ Caractéristiques :

- Concentration d'**entreprises dites « à risques »** (ICPE dont SEVESO)
- **Secteurs d'activités variés** (microélectronique, chimie, pétrochimie, carrière, ...)
- **Urbanisation => territoires vulnérables**, forte interaction entreprises/environnement

■ Le risque est « l'occurrence d'un phénomène dangereux à proximité d'enjeux vulnérables » (atteinte aux utilités humaines et/ou non humaines)

Une étude territorialement ancrée dans les Bouches-du-Rhône



Bassin Fos-
Berre

Bassin Minier
de Provence

	Bassin Minier de Provence	Bassin Fos-Berre
Caractéristiques (histoire industrielle et environnementale)	Ancienne exploitation du lignite, activités industrielles induites et autres	Grand complexe portuaire et pôle industriel dès 1928 (Shell)
Villes concernées	17 communes	12 communes*
Superficie (en km²)	335	475
Population (nombre habitants)	100 000	250 000
Densité de population (moyenne)	298 habitants /km ²	526 hab/km ²
Types d'industries	Concentration d'ICPE dont 2 SEVESO seuil bas	Concentration d'ICPE dont ICPE seuils haut et bas
Principaux secteurs d'activités	Industrie lourde, haute technologie, agriculture	Chimie, pétrochimie, raffinerie, sidérurgie
Structures locales de concertation et d'information	GIHVA (1994), CLCS, CLC, Charte locale pour l'environnement (Gardanne, 2007/2013) ATMO PACA	1er SPPI de France (1971), CYPRES, AIRFOBEP, ATMO PACA, GIPREB (2000), CLIE, CLIC

* Vitrolles, Rognac, Berre l'Etang, Istres, St Mitre les Remparts, Fos-sur-Mer, Port de Bouc, Martigues, Châteauneuf les Martigues, Marignane, Gignac la Nerthe, St Victoret. (différent de l'organisation administrative)

Premiers résultats (1/7)

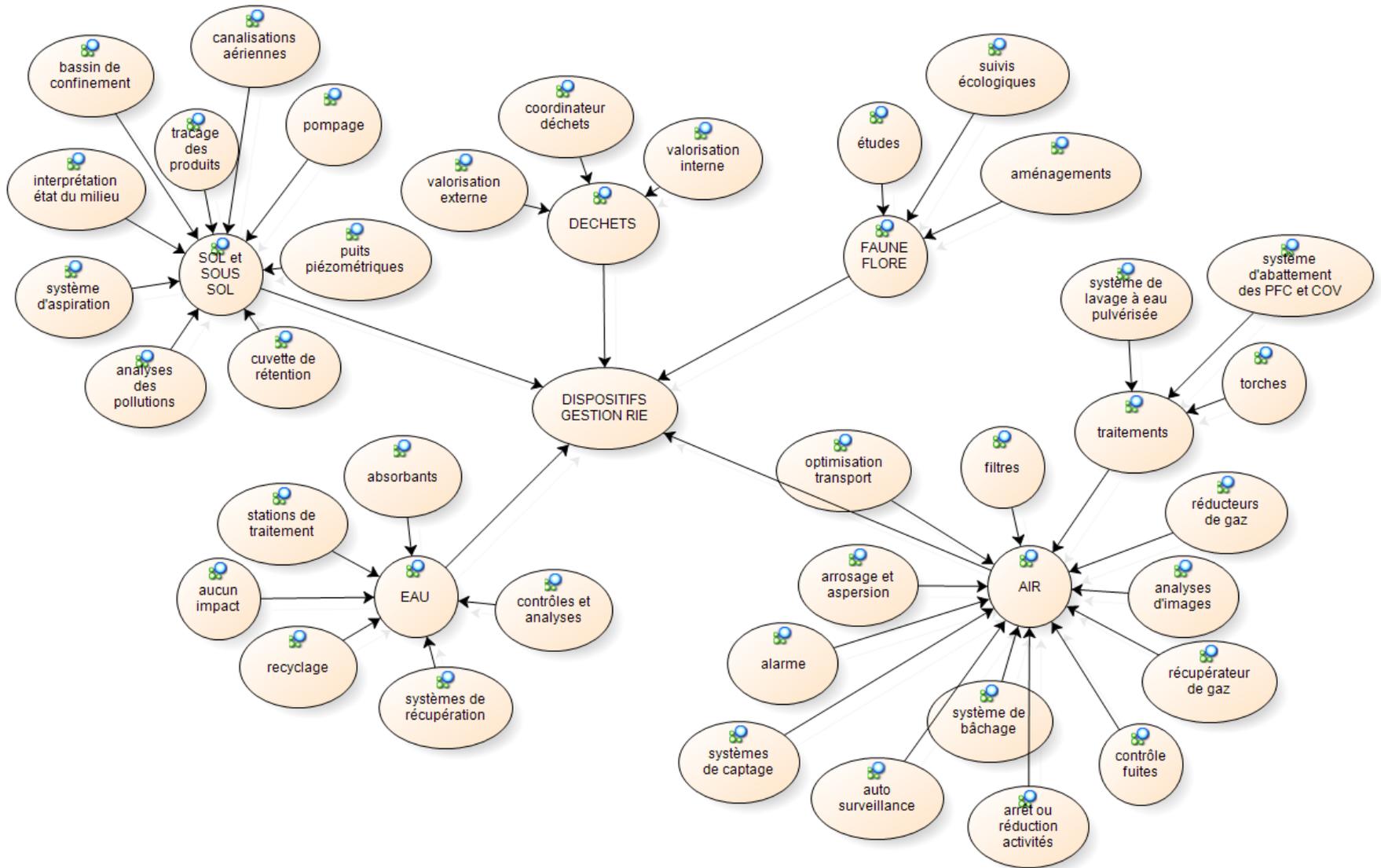
- **Prise de conscience effective des RIE**, des interactions industries/milieu:
 - **Risques industriels**:
 - ✓ Aspect sécurité/santé du personnel privilégié (impacts directs en interne) Code du Travail et Document unique
 - ✓ Prévention des risques industriels majeurs traditionnels (incendie, explosion, gaz)

« La sécurité, je dirais... on a tout simplement très peur d'avoir des morts sur notre site, donc voilà, la santé des personnes, ça reste la raison majeure... On a quand même envie que le personnel sur le site puisse rentrer le soir chez lui, entier... »

- **Risques industrialo-environnementaux**:
 - ✓ Mise en place de dispositifs concrets de gestion des RIE
 - ✓ Maîtrise des RIE « traditionnels »: Air > Eau > Sol/ Sous sol + Déchets
 - ✓ « Emergence » études plus complexes (biodiversité)

« Il y a un autre problème qui est celui de l'apparition progressive d'études plus complexes lorsqu'on se lance dans un nouveau projet, notamment les études faune et flore, les études de gestion des marais, de suivi du milieu... on a réellement besoin de nouvelles compétences... On est beaucoup sur les études mais peu d'actions en fin de compte. Les critères de quantification de ces risques sont peu clairs, on est davantage sur des démarches d'analyse or on a besoin d'une démarche globale pour gérer ces risques. Finalement, seules les études sanitaires permettent d'aider à caractériser les risques environnementaux et à faire des arbitrages »

=> Risques environnementaux, risques sanitaires et risques industriels sont intimement liés. « contamination » => RIE justifié



Exemples de dispositifs de gestion des RIE (NVivo7)

Premiers résultats (2/7)

□ PRIE, parfois affaiblie par le contexte économique actuel de « crise »...

« C'est certain qu'en 2008, quand on nous a dit « la crise arrive, on bloque tous les financements », c'est sûr que l'environnement est passé après le changement d'un broyeur sur l'installation... »

« ...on subit de plein fouet la crise, donc on est dans les petites améliorations, on suit la réglementation...on n'aura pas de démarche proactive... »

...et par l'inflation et le « flou artistique » réglementaire:

- ✓ Complexification: manque d'harmonisation, lourdeur administrative, redondances
- ✓ Contraintes, coûts => rentabilité et compétitivité
- ✓ Inadaptation et inéquité (pays, secteurs et population)
- ✓ Evolution rapide
- ✓ Flou réglementaire => besoins informationnels (PME)

Premiers résultats (3/7)

❑ **Appréciation des RIE difficile, accentuée par le problème de leur quantification...**

« On réalise des analyses de risques mais il s'agit à mon avis d'une méthodologie insuffisante basée uniquement sur une matrice probabilité/gravité..., alors... calculer les probabilités OK, pas de problème, par contre on ne sait pas calculer la gravité car ya tout un tas de notions, comme celles de transferts, de cibles ou de cross media effects... Par exemple, pour l'environnement, on ne sait toujours pas analyser les risques liés aux émissions du site alors que pour la santé, il existe des valeurs de référence »

Et d'abstraction...

« Il faut quand même avouer que les discussions au quotidien portent plus sur d'autres indicateurs que sur l'environnement car parler de l'environnement a peu de signification pour les gens...c'est pas chiffrable, ca parle moins »

→ L'entreprise doit acquérir une certaine « connaissance environnementale » (besoin informationnel des managers, besoin d'expertise dans les PME)

Premiers résultats (4/7)

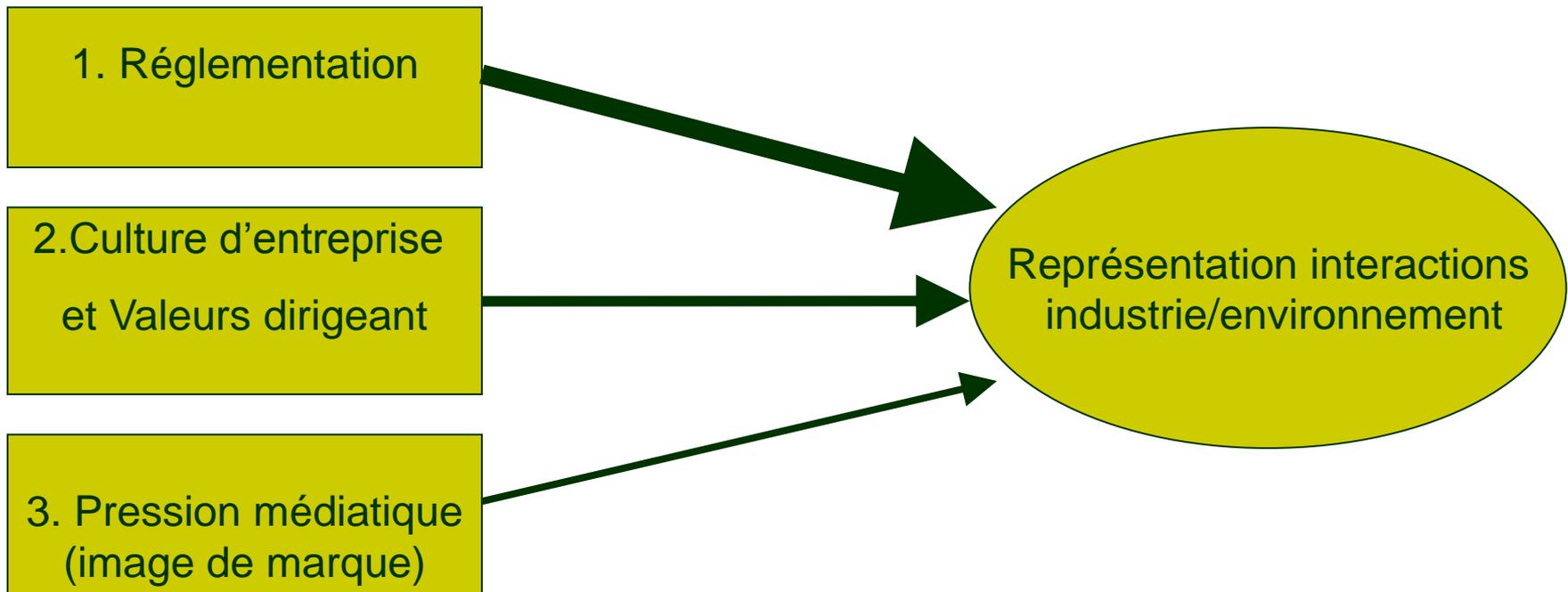
- **Les principales préoccupations environnementales des industriels :**
 - ❖ **Gestion des déchets** (tri/recyclage, valorisation interne/externe)
 - ❖ Economie ou baisse de la consommation des ressources (eau, énergie)
 - ❖ Diminution des rejets/émissions et nuisances (nuisances visuelles, sonores, poussières) => réponse aux préoccupations sociétales
 - ❖ Recherche de ressources renouvelables/ Fabrication de produits économes en énergie



Priorité: Faire des économies sur les ressources utilisées existantes,
Peu d'innovations environnementales en termes de produits et de process,
quelque soit la classification réglementaire

Premiers résultats (5/7)

- **3 « forces »** agissant sur la prise de conscience environnementale des entreprises...



→ Distinction entre ce qui relève de la réglementation (PRIE objective) et ce qui relève de la sensibilité de l'entreprise à l'égard de l'environnement naturel et sociétal (PRIE subjective)

→ La réglementation crée une vision collective, unifiée des RIE

Premiers résultats (6/7)

...des forces conditionnées par la préoccupation économique:

- Calcul coûts/bénéfices des projets d'investissements en matière d'environnement

COUTS

Coûts croissants de mise en conformité:

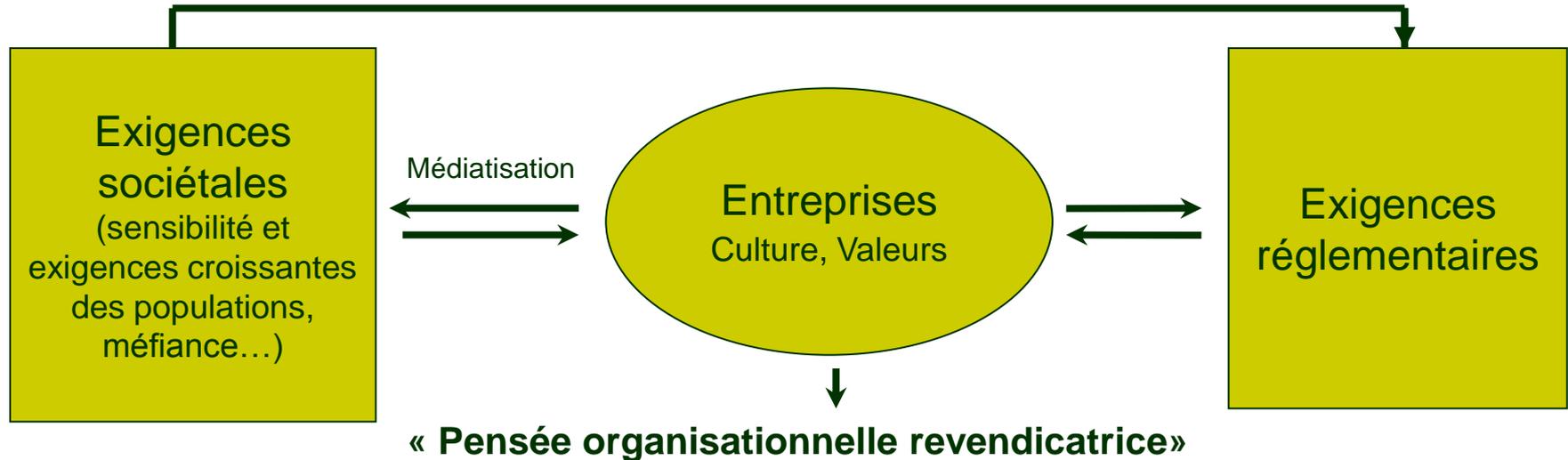
- Prix des matières premières
 - Tarifs des cabinets d'études
 - Application MTD
 - Audits et suivis « à vie »
- ➔ Contrainte économique liée à la réglementation (plus élevée pour les SEVESO surtout si ce sont des PME)

BENEFICES

1. « Aucun bénéfice » => survie, pérennisation de l'activité (« une mission éthique »)
2. Amélioration de la réputation (image de marque)
3. Amélioration de la compétitivité (économies)

- Si projets non rentables (enjeux non avérés et sans VA): projets différés, pouvoir de négociation avec l'administration (vrai surtout pour les grandes entreprises)

Premiers résultats (7/7)



« Selon moi, il vaut mieux une industrie chez nous qu'ailleurs car nous aussi on a peur des délocalisations... » (**la réglementation fait peur**)

« ...viser l'air pur pour un industriel est impossible, même si on ne veut pas de risques pour les personnes, et même s'il y a de grandes démarches au niveau du groupe... » (**le « risque zéro n'existe pas »**)

« Alors pour moi, c'est une grande interrogation : comment peut-on accepter des permis de construire à côté d'une entreprise qui est classée ? » (**incompréhension/collectivités locales**)

« Il y a de la place pour tout le monde... » (**volonté d'être accepté par les populations**)¹⁹

Conclusions

- **Représentation collective des RIE (régularités, pas de particularités territoriales)** au sein des entreprises situées sur les 2 bassins:
 - **Influences de la réglementation**, culture de l'entreprise et du dirigeant, et la pression médiatique
 - **Nombreux dispositifs** de prévention et de gestion des risques
 - **Importance de la maîtrise des relations avec les stakeholders** et leurs risques associés (D. Neef), volonté d'ouvrir la « boîte noire » mais « une condition de survie »
 - **Besoin informationnel des managers** (faune/flore, gestion des marais, suivi du milieu)

 - **Effets pervers de la réglementation** sur l'innovation environnementale, sur la réduction/arrêt des activités industrielles
- Quel est l'avenir de l'industrie en France? Des sites SEVESO?**

Perspectives de recherche

- **Analyser le processus de décisions de l'entreprise face à la problématique environnementale**, le jeu des arbitrages à un niveau hiérarchique de décision élevé et les différentes pressions existantes (APR ROHM 2011)
- **Analyser les logiques d'action sous-jacentes à la gestion effective** des firmes et leur dynamique en matière de gestion des RIE
- **Rendre visibles les relations complexes entre l'entreprise et son environnement**, mieux comprendre la circulation de l'information au sein de ce système → Risque: un problème d'AI
- **Mieux comprendre pourquoi l'action devant les RIE peut faire preuve de grande volatilité selon le cadre sociétal et réglementaire**

Merci de votre attention.